

MARCHÉ PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 31.12.2008	104 202	31 781 610 €

MARCHÉ SECONDAIRE

Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ces documents sont disponibles sur notre site Internet www.immoplacement.com

Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente chaque période d'un mois. Le prix d'exécution est ainsi déterminé le 15 du mois à 12 h ou le dernier jour ouvrable précédent. Le prix d'exécution et la quantité de parts échangées sont rendus publics le jour de l'établissement du prix sur notre site Internet.

Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction, frais inclus.

Prix d'exécution

Période	Prix d'exécution	Net Vendeur	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						Solde	Au 31.12.08	0
Au 15.01.09	880 €	801.60 €	314	0	-	314	46	268
Au 13.02.09	880 €	801.60 €	24	268	-	292	72	220
Au 13.03.09	870 €	792.49 €	209	220	-	429	13	416
		TOTAL	547			TOTAL	131	
						Solde	Au 31.03.09	416

Carnet d'ordre

Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
870 €	13

Confrontation
du 13.03.09

Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
860 €	110
878 €	9
879 €	47
880 €	206
884 €	57

DIVIDENDES

Période	Acompte Payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
4e trimestre 2008 (solde)	02.02.09	14,82 €	54,24 €*
1 ^{er} trimestre 2009 (acompte)	10.04.09	13.14 €	

* Rendement 2008 : 6,45 % sur un prix de part à 840 € en début d'année 2008
6,02% sur un prix de part à 900 € en fin d'année 2008

FISCALITÉ

L'essentiel des revenus d'IMMO PLACEMENT est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). A compter du 01/01/08, celui-ci passe à 18 % au lieu de 16 % précédemment.

Depuis le 01/01/07, les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus sont retenus à la source. A compter de 2009, ils passent de 11 à 12.10 %.

ISF : l'impôt de solidarité sur la fortune est un impôt déclaratif. L'estimation du patrimoine à déclarer est appréciée par le contribuable pour correspondre à la valeur au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Le prix d'exécution au 15/12/08 peut ainsi être retenu pour 819.82 €/part (net vendeur).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine assemblée générale aura lieu le mardi 16 juin prochain dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de DIJON.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Appel à candidatures

Les candidatures au Conseil de Surveillance devront parvenir à la Société de Gestion avant le 30 avril 2009 et comporter : nom et prénoms, adresse, date de naissance et activité professionnelle sur les cinq dernières années.

Composition (AG du 13.06.08)

Président : M. Jean BUTHIEAU

Vice-Présidente : Mme Nicole IGOLEN

Membres : Me Nathalie FONTAINE-TRANCHAND, M. Jacques BAUMANN, M. Frédéric BESSOT, M. Roger CALANDRE,

M. François COMPAIN, M. Bernard DEMETZ, M. François DETANG, M. André DROGREY, Me Jacques LAUREAU, M. Jacques SCHIAPPAPIETRA.

Aucun des membres du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

Acquisition : Néant

Cession : 14 rue Nodot – DIJON – Local commercial – surface 103 m² - Prix : 124 000 € - Acte signé le 09/03/2009

Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m ²
Au 31.03.09	89.73 %	90.61 %

* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

Mouvements du trimestre

1. Locaux devenus vacants

DIJON

10 avenue Foch
157 m² libérés par Alain GAVAND

MARSANNAY LA COTE

18 bis rue de la Rente Logerot
220 m² libérés par FEDERATION DES FOYERS RURAUX

FONTAINE LES DIJON

36 rue de Bourgogne
367 m² libérés par CERCLE DE BRIDGE

QUETIGNY

16 rue du Cap Vert
57 m² libérés par REXAN

BESANCON

29 avenue Carnot
67 m² libérés par DELACAMP

LYON

110 avenue Barthélémy Buyer
1460 m² libérés par EURO RSCG

NANCY

78 rue de la Hache
252 m² libérés par CREDIT LYONNAIS

2. Locaux reloués

DIJON

15 Place Grangier
310 m² (ex BP EST) reloués à EGIS RAIL

8 Rond Point de la Nation

170 m²(ex DEXIA) reloués à ARACT BOURGOGNE

FONTAINE LES DIJON

36 rue de Bourgogne
244 m² (ex KAIROS) reloués au CERCLE DE BRIDGE

81 m² (ex KAIROS) reloués à Fédération du Bridge

BESANCON

28 avenue de la République
155 m² (ex FRANCHE COMTE GESTION) reloués à MAIRIE DE BESANCON

29 avenue Carnot
122 m² (ex BNP) reloués à EGIS RAIL

LYON

29 avenue des Sources
147 m² (ex RAISONNANCE) reloués à EUROFINIS

CLERMONT FERRAND

5 rue Patrick Depailler
273 m² (ex AMEC SPIE) reloués à TOP K SYSTEMES

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95

Société de Gestion : VOISIN S.A. 15, Place Grangier - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 30 20 40
E-mail : immo-placement@groupe-voisin.com - www.immoplacement.com